

SYSKO ANPSR

Préservez votre permis de conduire.

Le guide complet pour comprendre et récupérer
vos points en Seine-et-Marne.

Nos centres à Melun, Fontainebleau, Montereau, Dammarie-les-Lys, Avon, Nemours, Vaux le Penil.

Chaque point est précieux. La perte de points n'est pas une fatalité.

La perte de points sur votre permis est une source de stress qui met en péril votre mobilité. Heureusement, deux options s'offrent à vous pour reprendre le contrôle : **une voie passive et une voie active**.

Ce guide vous explique tout.



Option 1 : La patience. Comprendre la récupération automatique des points.

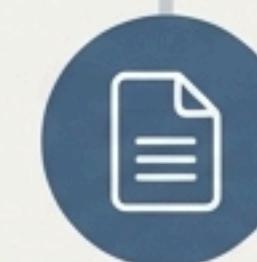
Le système reconstitue votre capital points sans action de votre part, mais les délais sont longs et la moindre nouvelle infraction réinitialise le compteur.



6 mois

Pour récupérer 1 point (suite à une infraction mineure).

***Condition :** aucune nouvelle infraction pendant 6 mois.*



2 ans

Pour une reconstitution totale après des contraventions de classe 1 à 3.

***Condition :** aucune nouvelle infraction pendant 2 ans.*



3 ans

Pour une reconstitution totale si l'historique inclut un délit ou une contravention de classe 4 ou 5 (ex: excès de vitesse > 20km/h, téléphone au volant, non-respect d'un stop).

***Condition :** aucune nouvelle infraction pendant 3 ans.*

Note importante : Le délai démarre à la date **définitive de la dernière infraction** (paiement de l'amende, condamnation définitive, etc.).

Option 2 : L'action. Le stage de récupération de points.

Reprenez la main sur votre permis. Une solution rapide, efficace et garantie pour sécuriser votre capital points.

+4

+4 Points.

Récupérez jusqu'à 4 points,
dans la limite de votre capital
maximal (12 points).



En 2 Jours.

Une formation intensive et
structurée de 14 heures sur
deux jours consécutifs.



Effet Immédiat.

Vos points sont crédités sur
votre permis dès le lendemain
du deuxième jour de stage.

Votre partenaire de confiance en Seine-et-Marne

Oubliez les plateformes anonymes. Chez SYSCO ANPSR, vous bénéficiez d'un accompagnement personnalisé, d'un **accueil humain** et de la garantie d'un expert **local**.

Pillar 1



Agrément Préfectoral

La garantie officielle d'un stage 100% conforme, reconnu par la Préfecture de Seine-et-Marne.

Pillar 2



Expertise Humaine

Nos stages sont animés, conformément à la réglementation, par un psychologue et un formateur expert en sécurité routière (BAFM).

Pillar 3



Relation Directe

Nous sommes votre unique interlocuteur. Réservez directement avec nous pour une réactivité et un service optimal.

Êtes-vous éligible à un stage de récupération de points ?

Vérifiez en quelques secondes si vous pouvez vous inscrire.



Permis valide: Votre permis doit avoir un solde d'au moins 1 point à la date du stage.



Délai respecté: Vous n'avez pas suivi de stage de récupération de points depuis au moins 1 an et 1 jour.



Pas d'invalidation: Vous n'avez pas reçu la lettre 48SI vous notifiant l'invalidation de votre permis pour solde de points nul.

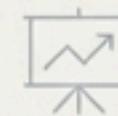
Cas particulier: Conducteurs en période probatoire ? Si vous avez reçu la lettre 48N suite à une infraction à 3 points ou plus, ce stage est obligatoire pour vous.

Le déroulement du stage : 14 heures pour changer de perspective

Jour 1 : Comprendre les enjeux globaux et personnels

5
jour
n

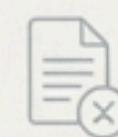
Matin (8h30 – 12h30):



- Accueil et présentation des fondamentaux de la sécurité routière (chiffres clés, enjeux collectifs).
- Tour de table et dynamique de groupe.
- Le système du permis à points et le traitement de l'infraction.



Après-midi (13h30 – 16h30):



- Auto-évaluation des connaissances et des habitudes de conduite.
- Analyse des comportements à risque (vitesse, vigilance, fatigue, physiologie).
- Réflexion sur les infractions courantes et leurs conséquences.

Le déroulement du stage : De la théorie à la pratique responsable

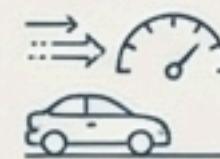
Jour 2 : Analyser les risques et adopter les bonnes pratiques.

2 Jour

Matin (8h30 – 12h30):



- Étude de cas d'accidents réels pour comprendre les mécanismes.



- Explication des lois physiques (distances d'arrêt, vitesse, inertie) et des limites des véhicules.



Après-midi (13h30 – 16h30):



- Les risques spécifiques : alcool, stupéfiants. Analyse de témoignages.



- Bilan du stage, synthèse des apprentissages.

- **Remise de l'attestation officielle de participation.**

Le résultat : simple, rapide et garanti.

À l'issue des deux jours, nous nous occupons de tout.
Votre sérénité est notre priorité.



Vous recevez votre attestation de stage à la fin de la formation.

SYSCO transmet le document à la Préfecture sous 48 heures.

Vos 4 points sont crédités sur votre permis dès le lendemain du stage.

**La mise à jour sur le site Telepoints peut prendre quelques jours.*

Bien plus qu'un stage : notre expertise complète à votre service.

SYSCO ANPSR vous accompagne sur toutes les problématiques liées à la validité de votre permis de conduire en Seine-et-Marne.



Stages Permis Probatoire

Stage obligatoire (lettre 48N) pour les jeunes conducteurs.



Stages de Composition Pénale

Alternative à une sanction judiciaire proposée par le Procureur.



Tests Psychotechniques

Obligatoires après une annulation ou une invalidation du permis.



Formation GTA (initiale et continue)

Pour les professionnels souhaitant gérer un centre de sensibilisation (CSSR).

Vos questions, nos réponses.



Q: Quel est le prix d'un stage ?

R: Le prix est fixé par chaque centre, généralement entre 200€ et 300€.

SYSCO propose une option de paiement en 4 fois sans frais.



Q: Puis-je faire un stage si mon permis est à 0 point ?

R: **Non.** Le stage n'est possible que si votre permis est valide à la date de la formation (solde de points positif). **Si vous avez reçu la lettre 48SI (invalidation), il est trop tard.**



Q: Le stage en permis probatoire est-il différent ?

R: **Oui.** Il est obligatoire après une infraction à 3 points ou plus (lettre 48N) et doit être fait dans les 4 mois. **Il permet également de demander le remboursement de l'amende.**



Q: Puis-je faire plusieurs stages par an ?

R: Vous ne pouvez effectuer qu'**un seul stage** de récupération de points (volontaire) **par an** (délai de 1 an et 1 jour).

Nous sommes toujours près de chez vous en Seine-et-Marne

Avec nos centres répartis sur tout le territoire, trouver un stage SYSCO est simple et pratique.



Prêt(e) à sécuriser votre permis de conduire ?

Réservez votre stage en quelques minutes.
C'est simple, rapide et direct.

RÉSERVER VOTRE STAGE EN LIGNE



Par téléphone:
01.64.23.83.10



Mobile / Urgences:
06.12.54.02.49



Par email:
info@syscopermis.fr



SYSCO ANPSR

Votre expert en sécurité routière et récupération de points depuis 2006.

📍 25 avenue Franklin Roosevelt, 77210 AVON, France

📞 01.64.23.83.10 - 06.12.54.02.49

✉️ info@syscopermis.fr

🌐 syscopermis.fr



Agrément Préfectoral
R 13 077 0005 0



Avis Google : 4,8/5



SYSSCO ANPSR

<https://syscopermis.fr/>